

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Artiguedieu, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE.

Membres présents : MM François RIVIERE, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, M. Jérôme MOROSI, M. Jean-Louis FERREIRA, M. Daniel DANFLOUS, Mme Katya DOUCET, M. Christian WARNIEZ et M. Bastien PORTA

Membres excusés : Mme Stéphanie JACQUEY-DATAS a donné pouvoir à Mme Pirovano
Mme Isabelle DALLAS a donné pouvoir à Mme Gabriel
M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE a donné pouvoir à M. Rivière
Mme Aurélie BARBE a donné pouvoir à M. Morosi

Secrétaire de Séance : M. Patrice MARTET est nommé secrétaire de séance

Objet : Autorisation d'ouverture de chantier pour la dissimulation du réseau électrique rue de la Rouquette

M. le Maire explique que dans la rue de la Rouquette, les câbles du réseau électrique sont constitués de quatre fils nus. Cela pose donc un souci de sécurité et d'esthétisme qu'il convient de résoudre par l'enfouissement des câbles. Les travaux seront pris en charge intégralement par le Territoire d'Energie du Gers, seule la dissimulation des câbles des télécoms sont financés par la commune.

Après discussion, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité d'autoriser les travaux et l'ouverture du chantier rue de la Rouquette pour la dissimulation du réseau par le syndicat TE 32.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an ci-dessus

Le Maire ,
François RIVIERE



Le secrétaire de séance
Patrice MARTET

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Patrice', written over a faint circular stamp.